



HAL
open science

Les agences d'urbanisme comme terrain de recherche en géographie appliquée : retour d'expérience critique sur une démarche de recherche CIFRE

Julien Gingembre

► To cite this version:

Julien Gingembre. Les agences d'urbanisme comme terrain de recherche en géographie appliquée : retour d'expérience critique sur une démarche de recherche CIFRE. Ce que les évolutions des financements font à la recherche, Oct 2018, Metz, France. hal-02973798

HAL Id: hal-02973798

<https://hal.science/hal-02973798>

Submitted on 15 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les agences d'urbanisme comme terrain de recherche en géographie appliquée : retour d'expérience critique sur une démarche de recherche CIFRE

Mots-clefs : Géographie appliquée, CIFRE, Agence d'urbanisme, Doctorat.

JULIEN GINGEMBRE

Docteur en géographie

Chercheur associé au LOTERR, Université de Lorraine

Résumé détaillé pour le colloque de l'ADCIFRESHS : « Ce que les évolutions des financements font à la recherche », Metz, 25-26 octobre 2018.

* * *

La communication a pour objectif d'explorer la question du financement de la recherche en géographie/aménagement au regard d'une expérience doctorale menée en CIFRE au sein d'une agence de développement et d'urbanisme (SCALEN, Nancy). Illustré d'un diaporama, le propos montrera d'abord que le sujet, émanant d'une politique publique, a dû être retravaillé afin que le périmètre d'étude et de la démarche de recherche correspondent mieux à ce qui est attendu dans la discipline géographique. Puis, la communication reviendra sur la stratégie de valorisation de la recherche et sur la façon dont elle s'adapte au cadre particulier que constitue la démarche CIFRE, offrant ici au chercheur des opportunités de confronter ses travaux ailleurs que dans la sphère académique.

Introduction : une prise en main récente des questions de recherche par les collectivités

Le propos rappellera d'abord comment se réalise le transfert scientifique en géographie/aménagement dans le temps long, afin de montrer que la rupture opérée à partir des années 1980 marque l'irruption des acteurs locaux dans la démarche.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des géographes cherchent à appliquer les concepts de la discipline dans son volet opérationnel, celui de l'aménagement du territoire. Avec l'ouvrage *Paris et le désert français* (1947), Jean-François Gravier a longtemps constitué l'une des figures de ce processus de transfert scientifique. La DATAR¹, dès les années 1960, tente de mettre en application les travaux réalisés par Jean Hautreux et Michel Rochefort sur la hiérarchie urbaine et les aires d'influence (Hautreux, *et al.*, 1963) et crée les métropoles d'équilibre censées permettre de rééquilibrer le territoire national entre Paris et la Province (ce qui fut la première tentative de rapprocher Metz et Nancy, au cœur de notre objet d'étude, ce qui sera explicité par la suite). Si ces exemples constituent des cas d'école en géographie, il s'agissait surtout d'un transfert de la théorie vers la pratique imposé par l'État et ses services, longtemps seul prescripteur en aménagement du territoire dans le pays.

Les années 1980 marquent un tournant avec l'acte fort de décentralisation qui met autour de la table d'autres acteurs, locaux cette fois-ci. Un exemple de structuration ascendante (*bottom-up*) est celui des réseaux de villes, objet hybride qui est apparu en France à la fin des années 1980 (Camagni et Gibelli, 1994).

L'objet d'étude attenant à la recherche doctorale évoquée ici – le pôle métropolitain du Sillon lorrain – s'inscrit dans cette logique de prise en main, par les acteurs locaux de l'aménagement, des concepts de la discipline géographique.

¹ Délégation interministérielle à l'Aménagement des Territoires et à l'Attractivité Régionale, devenue le Commissariat général à l'égalité des territoires en 2014.

La notion de réseau de villes dérive des réflexions portées par des géographes dans les années 1980 (Tesson *in* Paquot *et al.*, 2000, p. 256). Ils constataient que les villes françaises manquaient de poids face aux villes des pays voisins, en particulier l'Allemagne. Toutefois, l'hypothèse portée par certains chercheurs était que cette abondance de villes moyennes dans l'armature urbaine française, longtemps perçue comme un handicap, pouvait se transformer en avantage, sous réserve notamment de mutualiser les services les plus rares (les services « métropolitains »).

Le Sillon lorrain, « colonne vertébrale » de l'ancienne région Lorraine, concentre la population, les activités, les équipements et les principales infrastructures de transport. Dès les années 1990, cet espace de coopération composé des quatre villes de Thionville, Metz, Nancy et Épinal ouvre pour se structurer : d'abord en association, puis, avec l'évolution législative et les politiques proactive de la DATAR, en réseau de ville et, depuis 2012, en pôle métropolitain, devenant progressivement un espace de projet. Cet espace n'est pas une évidence en soi, notamment aux yeux des citoyens, des habitants du territoire qui y voient une énième strate du mille-feuilles administratif français.

Les agences d'urbanisme : des outils de réflexion au service des élus locaux

La communication présentera brièvement le rôle et le fonctionnement des agences d'urbanisme, structures relativement méconnues mais dont le rôle d'intermédiation dans le chaînage des prises de décisions politiques n'en demeure pas moins important.

C'est dans ce contexte de réflexion autour de l'émergence de cet espace de projet qu'est née la volonté, chez les élus locaux et les techniciens de l'urbanisme, d'engager une réflexion sur la réalité fonctionnelle du Sillon lorrain. Souvent, c'est aux agences d'urbanisme et de développement que sont confiées ces missions d'analyse et de prospective (Prévôt et Simard, 2008).

Les agences d'urbanisme sont des instruments d'ingénierie publique mutualisée. Leur rôle est d'aider les élus des collectivités membres à fixer et mettre en œuvre leurs politiques d'aménagement et de développement territorial et urbain (Prévôt *et al.*, 2008).

Outils de réflexion commune, de concertation entre les collectivités et les administrations, les agences constituent des organisations singulières bénéficiaires d'une certaine liberté d'action et d'information.

En effet, leur structure (statut associatif), leur gouvernance (reposant sur un conseil d'administration qui regroupe les membres majeurs et qui décide unanimement du programme de travail), leur organisation interne pluridisciplinaire (urbanistes, géographes, économistes, architectes, graphistes, documentalistes, sociologues, conseillers en communication) et leur contribution active au développement de nouvelles pratiques d'urbanisme les différencient des services des collectivités locales et des bureaux d'études privés. *In fine*, les agences peuvent parfois jouer un rôle dans le transfert de la recherche vers l'opérationnalité : travaux réflexifs et prospectifs, coopération avec les universités, organisation de colloques ouverts aux chercheurs, accueil de stagiaires et de doctorants.

Le sujet de thèse fut donc imaginé au sein de l'Agence d'urbanisme de Nancy, conférant à la collaboration CIFRE un caractère de « financement sur projet » (Aust, 2014). Toutefois, ceci a également pour intérêt d'offrir au chercheur un cadre de travail confortable ainsi qu'un sujet bien connectée à la société, le thème de recherche étant émanant ici des élus et techniciens de l'agence qui cherchaient à mieux comprendre le fonctionnement spatial du Sillon lorrain.

Démarche de recherche : entre observation et analyse spatiale

Après avoir montré comment se déroulent des recherches en géographie, le propos s'attachera à évoquer la façon dont la méthodologie initialement proposée a nécessairement dû être revue afin de mieux correspondre aux attentes de la discipline.

Sera également abordée la façon dont se positionne le chercheur au sein de la structure, assumant la double « casquette » de chercheur et de praticien de l'urbanisme.

Pour le géographe, l'analyse spatiale et la pratique du terrain constituent deux démarches de recherche fondamentale (Brunet et Dollfus, 1990, p. 238). En partant de l'espace, l'un des paradigmes de la discipline, l'analyse spatiale permet d'observer « les différences, les ressemblances et des interactions entre lieux distincts » (*ibid.*, p. 239).

L'analyse spatiale constitue un matériau de recherche qui est complété par le travail de terrain, l'observation *in situ*. Ce couple dialectique s'inscrit au cœur de notre démarche de recherche appliquée. Pour Roger Brunet *et al.* (1993, p. 37), la géographie appliquée est « un ensemble d'études et de recherches géographiques orientées par ou vers la demande d'institutions publiques ou d'entreprises privées, et relevant de l'aménagement du territoire ou de la stratégie des localisations et de l'environnement ». Elle constitue ici un « pont » entre la sphère universitaire et celle de l'aménagement du territoire.

À l'origine, la demande initiale de l'Agence reposait sur une demande d'analyse assez quantitativiste, basée sur une démarche de *benchmarking* qui mobilise de nombreux indicateurs.

Toutefois, cette méthodologie ne peut suffire à mener une recherche pertinente dans le domaine de la géographie. Un virage a donc été pris afin de mêler à l'analyse spatiale une dimension plus qualitative, en s'appuyant notamment sur l'analyse des débats portés lors de l'installation du pôle métropolitain en 2012. De plus, l'opportunité de participer non seulement aux réunions politiques (ce qui est possible aux chercheurs financés par le labo) mais aussi aux réunions techniques, généralement plus riches, plus intéressantes à étudier car c'est là que se construisent les discours politiques, que se confrontent les idées, fut également une opportunité pour la conduite de la recherche, sans toutefois s'inscrire dans la figure du « chercheur funambule » qui réalise une observation participative (Landour J., 2013).

Dans le cas présent, cette réorientation de la recherche est la conséquence de la vision parfois floue de l'Agence sur les démarches de recherche en géographie.

Cette réorientation s'est accompagnée d'une évolution spatiale du périmètre d'étude afin de donner plus de pertinence au travail de recherche. De même, la difficulté fut de trouver l'équilibre entre une demande issue de l'Agence d'urbanisme de Nancy, ville partie prenante du Sillon lorrain, et une pertinence spatiale qui devait nécessairement s'extraire de ce seul périmètre.

Valoriser sa recherche : une dimension hybride

En dernier lieu, il est proposé de revenir sur le caractère singulier de la valorisation de la recherche en entreprise : le chercheur peut y être confronté à des blocages (confidentialité des travaux) mais aussi à des opportunités de communication au sein d'autres sphères que celle universitaire.

Outre les communications et articles universitaires, la démarche conventionnée en CIFRE permet de valoriser la recherche en interne et auprès de partenaires extérieurs : collectivités, chambres consulaires et représentants de l'État, ainsi que les autres agences de France regroupées au sein de la FNAU². C'est pourquoi notre expérience a fait la part belle aux productions hybrides. Cette valorisation multiple est une véritable opportunité pour le doctorant de confronter ses recherches à d'autres chercheurs, peut-être plus que pour une thèse menée exclusivement au sein d'un laboratoire.

² Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

Mais l'observation de la valorisation de la recherche met également en lumière les difficultés inhérentes au dispositif d'un point de vue méthodologique et épistémologique. Sans parler de véritable « choc des cultures », on peut percevoir les disparités en matière de valorisation : l'entreprise est dans l'attente de résultats immédiats à valoriser rapidement, parfois pour démontrer la légitimité du travail du doctorant ; le laboratoire attend quant à lui un travail de fond et une valorisation des résultats (thèse, articles et communication) plutôt vers la fin de l'expérience doctorale.

Aust J., 2014, « Financer la recherche sur projet : figures historiques d'un dispositif de gouvernement », *Genèses*, vol. 1, n°94, p. 2.

Béhar D., Estèbe P., Vanier M., « Pôles métropolitains : du faire territoire au faire politique, ou la nouvelle bataille de l'interterritorialité », *Métropolitiques*, en ligne.

URL : <http://www.metropolitiques.eu/Poles-metropolitains-du-faire.html>

Bioghe Bi Ella, E.-D. (2006), Histoire d'une agence d'urbanisme, le cas d'EPURES dans l'agglomération stéphanoise, thèse de doctorat, histoire, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Bourdaa M. et Lamy A., « Les conventions CIFRE : quel statut pour le doctorant, quel(s) rôle(s) pour les laboratoires de recherche ? Retours d'expérience... », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6 | 2015, en ligne.

URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1400>

Brunet R., Dollfus O., *Mondes nouveaux, Géographie universelle*, Paris, Belin – Reclus, 1990.

Brunet R., Ferras R., Théry H., *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, 3e édition, Montpellier, Paris, Reclus – La Documentation Française, 1993.

Camagni R. et Gibelli M.C., 1994, « Réseaux de villes et politiques urbaines », *Flux*, 10, 16, p. 5-22.

Derruau M, Dezert B., Renard J., Wolkowitsch M., *Initiation à la géographie appliquée*, Paris, Masson, 1978.

Devisme L., « Les aventures insoupçonnées de la thèse en alternance », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, *Matériaux de la recherche*, en ligne.

URL : <http://journals.openedition.org/craup/370>

Gingembre J., *Vers des territoires métropolisés en réseau ? Le cas émergent du Sillon Lorrain*, 2017, Nancy, Université de Lorraine, thèse de doctorat.

Hautreux J., Lecourt R., Rochefort M., 1963, *Le niveau supérieur de l'armature urbaine française*, Commissariat général du Plan, Paris.

Landour J., 2013, « Le chercheur funambule : quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, vol. 1, n°90, p. 25-41.

Levy R. et Woessner R., « Les thèses CIFRE, un indicateur de la structuration spatiale de la recherche », *Formation emploi*, 97 | 2007, 51-66.

Paquot T., Lussault M., Body-Gendrot S. (éd.), 2000, *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, Éd. La Découverte, 441 p.

Philipponneau M., *La Géographie appliquée : du géographe universitaire au géographe professionnel*, 1999, Paris : A. Colin.

Prévôt M. et Simard P., 2008, « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche : quelques initiatives de recherche et de réflexion récentes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°104, pp. 84-94.

Prévot M., Bentayou G., Chatelan O., Desage F., Gardon D., Linossier R., Meillerand M.-C. et Verdeil É., « Les agences d'urbanisme en France », *Métropoles*, 3.

URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/2322>